

MAIRIE DE VALMEINIER
PROCÈS VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU LUNDI 19 MARS 2018

Nombre de Conseillers en exercice	11
Nombre de présents	9
Nombre de votants	11

L'an deux mille dix-huit, le lundi 19 mars à 19 heures, le Conseil Municipal de VALMEINIER étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Philippe BAUDIN, Maire.

L'an deux mille dix-huit, le lundi 19 mars à 19 heures, le Conseil Municipal de VALMEINIER étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Philippe BAUDIN, Maire.

Étaient présents : Philippe BAUDIN, Alexandre ALBRIEUX, Bernard EXCOFFIER, Isabelle GORIN, Alexandra BAUDIN, Sylvain ICHARD, Éric TALLIA, Pascal BAUDIN, Philippe EXCOFFIER.

Absents ayant donnés procuration : Marie Paule FAUGERAS à Alexandra BAUDIN
Romary DESMOUGIN à Éric TALLIA.

Date de convocation: 12/03/2018.

Isabelle GORIN a été élue secrétaire de séance.

I – AFFAIRES FONCIERES

-Acquisition par la commune de la parcelle cadastrée B1104 appartenant à Monsieur Alexandre COBBE

Monsieur Alexandre COBBE propose de vendre à la commune la parcelle B 1104 située au Lieu-Dit la Salle, pour un montant de 379 €. Les frais d'acte notarié sont à la charge du vendeur.

Accord de principe.

-Acquisition par la commune de parcelles appartenant à Madame Christiane LOZAT

Madame Christiane LOZAT propose de vendre à la commune plusieurs parcelles pour un montant total de 2787.40 €. Trois de ces parcelles sont concernées par les survols.

Les frais d'acte notarié sont à la charge du vendeur.

Accord de principe.

II – MARCHES PUBLICS

- Marché maîtrise d'œuvre – Construction d'un escalier mécanique couvert à Valmeinier 1800

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal le marché de mission de maîtrise d'œuvre – Construction d'un escalier mécanique couvert à Valmeinier 1800.

Une entreprise a fait parvenir une offre. Il s'agit du Cabinet Gamelon.

Monsieur le Maire propose en conséquence de passer le marché avec ce cabinet pour un montant total de 39 085 €.00 € HT.

Approuvé à l'unanimité.

- Marché travaux de grosses réparations et d'aménagement de voiries

Monsieur le Maire explique au Conseil Municipal qu'afin de procéder à l'entretien des voiries communales, un marché à procédure adaptée du type marché à bons de commande a été lancé pour une période d'un an renouvelable trois fois.

Le montant maximum de ce marché sur les quatre ans est de 1 000 000.00 € HT.

Quatre entreprises ont fait parvenir une offre.

A l'issue de la vérification de celles-ci, la commission d'appel d'offres propose de retenir l'entreprise EIFFAGE.

Approuvé à la majorité des membres présents (10 pour – 1 contre : A. Albrieux).

-Marché déneigement : Avenant 1

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal le marché de prestations de déneigement voiries et parkings de la station de Valmeinier signé avec l'entreprise BUTTARD Éric TP DENEIGEMENT.

Ce marché, d'une durée de quatre ans prend terme le 31 mars 2018. Afin d'assurer le déneigement de la commune jusqu'à la fin de la saison d'hiver, un avenant est nécessaire pour prolonger la durée du marché jusqu'au 30 avril 2018.

Approuvé à l'unanimité.

- Marché rénovation Maison des Associations : Avenant 2

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal le montant du Marché de rénovation de la salle polyvalente – Maison des Associations de Valmeinier Villages : 405 941.91 € HT.

La réalisation de travaux supplémentaires nécessite la conclusion de quatre avenants :

- Lot n°03 – Menuiseries : 840.00 € HT
- Lot n°10 - Plomberie - Sanitaire : 748.00 € HT
- Lot n°09 – Chauffage électrique, électricité : 946.34 € HT
- Lot n°04 – Cloisons, doublages, isolation : 15 958.80 € HT.

Montant total des avenants : 18 493 .14 €

Le nouveau montant du marché est de : 424 435.05 € HT.

Approuvé à l'unanimité.

III – DEMANDE DE SUBVENTIONS

Monsieur le Maire rappelle le projet de construction d'une nouvelle mairie. Il propose de déposer un dossier de demande de subvention au titre de la DETR (Dotation d'équipements des Territoires Ruraux) et un au titre du DSIL (dotation de soutien à l'investissement public local).

Approuvé à l'unanimité.

IV – PERSONNEL COMMUNAL

- Mise en place du RIFSEEP (régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel) pour les agents relevant des cadres d'emplois des adjoints techniques territoriaux et des agents de maîtrise territoriaux.

Monsieur le Maire fait état de la réforme du régime indemnitaire aux agents relevant des cadres d'emplois des adjoints techniques territoriaux et des agents de maîtrise territoriaux.

Ainsi, les primes (IAT – IEMP) disparaissent et sont remplacées par le RIFSEEP.

Le RIFSEEP se scinde en deux parts :

- une indemnité de fonctions, de sujétions et d'expertise (IFSE) liée au poste de l'agent et à son expérience professionnelle ;
- un complément indemnitaire annuel (CIA) lié à l'engagement professionnel et à la manière de servir de l'agent. La mise en œuvre de ce complément et son versement est facultative.

Sa mise en place doit être effective à compter du 1^{er} janvier 2018.

Approuvé à l'unanimité.

V – COMPTE RENDU DES COMMISSIONS

-Réunion sentier présenté par Philippe BAUDIN

Une carte Maurienne Galibier regroupant les sentiers de chaque commune ainsi qu'un topo guide des randonnées sont à l'étude. Ils devraient être prêts courant juin.

-Comité de pilotage de Station d'Épuration présenté par Bernard EXCOFFIER

Le volume traité sur l'usine pour l'année 2017 est de 631 472 m³, soit une baisse de 4.16 % par rapport à 2016.

La commune de Valmeinier représente 18.10 % (3^{ème} volume). Les rejets ont diminué de 13 600 m³ suite à la suppression d'eaux parasites.

L'usine a produit 334 tonnes de boues séchées. Valmeinier en utilise 156 tonnes en compost dédié à l'épandage sur les pistes de ski.

Suite à la baisse des dotations de fonctionnement versées par l'agence de l'eau, la contribution de la collectivité devrait légèrement augmenter.

-CCMG présenté par Alexandre ALBRIEUX

Le Syndicat de Pays de Maurienne a réalisé une étude sur l'exercice de la compétence d'enseignement artistique à l'échelle de la vallée. La finalité de cette étude est de montrer l'intérêt de regrouper l'ensemble des enseignants du territoire auprès d'un employeur unique qui serait le SPM. Cette démarche a vocation à faciliter les recrutements d'enseignements, la rationalisation des leçons dispensées et la mutualisation des pratiques.

Après la CCHMV, la CCPM et la 4C, la CCMG donne un avis favorable à ce projet (2 contres – 5 abstentions)

VI – QUESTIONS DIVERSES

Sans objet

VII – INFORMATIONS DIVERSES

- Courrier de Monsieur Éric THOMASSET concernant le raccordement au réseau d'assainissement.
- Exercice militaire logistique en terrain libre « Grand Saint Bernard » : demande de zones de parking.
- Courrier Olivier BAUD concernant le raccordement son appartement dans le chalet d'Anchical au réseau municipal d'eau potable.
- Courrier de Monsieur Alain NORAZ pour le rachat d'une parcelle à La Combaz.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h00.